



Nombre de CONSEILLERS

en exercice : 49

L'an deux mille vingt deux, le quatorze mars, à 17H00, le Conseil Municipal, convoqué en date du 8 Mars, s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

#### **PRESENTS**

Nathalie BICAIS, Jean-Pierre COLIN, Christine SINQUIN, Guillaume CAPOBIANCO, Corinne CHENET, Gérard BECCARIA, Christelle LACHAUD, Sophie MONTBARBON, Cheikh MANSOUR, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Joseph MINNITI, Véronique LEPORTOIS, Pascal TASSISTO, Kristelle VINCENT, Christian DUPLA, Christophe PEURIERE, Malika BAGHDAD, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Catherine PENARD, Daniel MARTINEZ, Yves DIMEGLIO, Dominique LEXA, Alain BOYER, Valérie GUITTIENNE, Fatiha PETER, Damien GUTTIEREZ, Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Christine CUNIBERTI, Ludovic PONTONE, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

#### **ABSENTS REPRESENTES**

Ali GHARBI donne procuration à Yves DIMEGLIO  
Valérie KADDOURI donne procuration à Corinne CHENET  
Nathalie SORIANO donne procuration à Sophie ROBERT  
Didier RAULOT donne procuration à Malika BAGHDAD  
Sébastien GIOIA donne procuration à Daniel MARTINEZ  
Bouchra REANO donne procuration à Hakim BOUAKSA

#### **ABSENT(S)**

Narjès OUERGHI  
Anthony CIVETTINI

**Conformément à la loi du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire (article 6.IV de la loi du 14 novembre 2020, modifiée) un élu peut disposer de deux pouvoirs.**

Corinne CHENET a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

.../...

Madame le Maire soumet au vote de l'Assemblée le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 21 Janvier 2022 : ADOPTE.

Madame Sandra TORRES signale qu'elle était présente lors du précédent Conseil Municipal alors qu'elle est mentionnée absente sur la première page du compte rendu lors de l'appel.

Madame le Maire rappelle par ailleurs que le CD audio d'enregistrement des débats de cette séance a été adressé aux Responsables des Groupes des Minorités Municipales.

*Après l'appel, l'arrivée de Madame Narjès OUERGHY est enregistrée, ainsi que la procuration de Monsieur Anthony CIVETTINI donnée à Monsieur Olivier ANDRAU. Le nombre de votants est de 49.*

Avant l'ordre du jour, Madame le Maire évoque la situation en Ukraine. Elle témoigne du soutien de la Commune envers les homologues Ukrainiens, notamment avec la ville de Berdiansk qui est jumelée à la Seyne-sur-Mer. Avec le concours du CCAS, des élus et de nombreux bénévoles des vêtements et des denrées ont été récoltés et envoyés mais aussi des dons en argent pour environ 7 000 € qui vont être versés par le CCAS à une ONG, la Commune rajoutant la même somme. Elle remercie l'ensemble des Seynois qui a répondu à cet appel en faisant preuve de solidarité et de générosité qui en font la fierté de la Ville.

En outre, elle estime que cette crise aura des répercussions importantes sur notre économie. L'onde de choc provoquée par ce conflit armé entraîne une flambée des prix sur l'énergie, dont les effets se ressentent déjà. Ces derniers s'ajoutent à ceux occasionnés par la crise sanitaire. Elle annonce qu'en ces temps difficiles, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux mais appelle à faire preuve d'une plus grande vigilance à l'avenir.

Enfin, elle rappelle que le masque et le pass vaccinal ne sont plus obligatoires dans les lieux où ils étaient auparavant requis, à l'exception des transports collectifs et des établissements de soin.

Pour terminer ce préambule avant d'entamer l'ordre du jour, Madame le Maire annonce l'ouverture d'une nouvelle salle d'exposition, la «galerie Hoche», située sur le quai Hoche. En parallèle, elle informe que dans le cadre de l'embellissement et de la redynamisation du centre-ville, la Commune met en place une nouvelle organisation ainsi que de nouveaux aménagements mobiliers à découvrir très prochainement. Puis elle convie les seynoises à la réunion publique de la présentation du schéma global de mise en valeur du littoral seynois, «le collier de perles» qui se tiendra le 17 mars au casino Joa.

## **LOGEMENT ET CADRE BATI**

<b>DEL_22_024</b>	<b>CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE - AUTORISATION DE SIGNATURE</b>
-------------------	---

Rapporteur : Corinne CHENET, Adjointe au Maire

POUR : 43

ABSTENTION(S) : 6 Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

## **ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

<b>DEL_22_025</b>	<b>AUTORISATION D'EXTENSION DU PERIMETRE D'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL SUR LE ZONAGE DU FORT DE SAINT-ELME</b>
-------------------	--

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU estime que cette délibération s'inscrit dans le bon sens des politiques visant à préserver les espaces naturels et annonce voter favorablement.

### **LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>DEL_22_026</b>	<b>RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

Madame Basma BOUCHKARA souligne que ce rapport permet de mettre en valeur l'ensemble des actions qui ont été réalisées depuis cette année. Puis elle questionne au sujet de la mise en place d'une commission d'élus permettant une réflexion sur l'accroissement des pistes cyclables afin d'apporter des moyens de circulation plus doux pour l'ensemble des seynois.

Madame le Maire affirme la volonté de la municipalité d'accentuer la mise en place de nouvelles pistes cyclables sur différentes voies communales et entend bien la demande de Madame BOUCHKARA pour la création d'une commission spécifique en la matière. Elle ajoute que le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) est notamment en lien dans la réflexion des modes de transports alternatifs et ses problématiques. Elle ajoute que la Commune travaille conjointement avec la Métropole et le Département en ce sens.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE LA PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

## **AFFAIRES CULTURELLES**

<b>DEL_22_027</b>	<b>CONVENTION DE RESIDENCE D'ARTISTE ENTRE LA COMMUNE DE LA SEYNE-SUR-MER ET MONSIEUR MARCOS LOZANO MERCHAN, ARTISTE-PEINTRE</b>
-------------------	--

Rapporteur : Christelle LACHAUD, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU regrette que les locaux choisis ne seront plus dédiés à une crèche rénovée en centre ville. Puis il déplore la manière de choisir l'artiste sans consensus, ainsi que le fait qu'en échange des locaux à titre gratuit comprenant la fourniture d'énergies, il ne sera proposé seulement que deux demi-journées ouvertes aux publics. Il précise qu'il vote contre.

Monsieur Damien GUTTIEREZ s'interroge sur la durée de deux ans de la convention. Puis demande si ses œuvres seront disponibles à la boutique «La Seyne vous sourit».

Madame le Maire répond que Madame LACHAUD a pris en charge le sujet afin de soutenir un artiste seynois de renommée internationale. Elle ajoute ne pas vouloir laisser un bâtiment inoccupé afin d'éviter des méfaits comme il y a pu y en avoir à l'ancien collège Wallon. Elle poursuit en réaffirmant le projet de la médiathèque à la place de la crèche Josette VINCENT, en lien avec la DRAC.

Monsieur Dominique BAVIERA précise que cette résidence d'artiste s'ajoute à celles déjà en place tels que circoseyne ou l'école des beaux-arts.

POUR : 41  
 CONTRE 4 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU  
 ABSTENTION(S) : 4 Damien GUTTIEREZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**CENTRE VILLE**

DEL_22_028	CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE COFINANCE PAR L'ANRU DANS LE CADRE DU NPNRU – AUTORISATION DE SIGNATURE
------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Damien GUTTIEREZ demande si le projet de la passerelle est inclut dans les 5 millions d'euros dédiés aux espaces publics.

Madame le Maire répond que cela n'a aucun lien.

POUR : 47  
 ABSTENTION(S) : 2 Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**AFFAIRES GENERALES**

DEL_22_029	APPROBATION DU PRINCIPE DE SORTIE ET DE CESSION D' ACTIONS DE LA SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION PUBLIQUE (SAGEP)
------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 44  
 ABSTENTION(S) : 5 Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_030</b>	<b>VERSEMENT D'UN DON A LA FEDERATION DES CLUBS DE LA DEFENSE AU PROFIT DES CADETS DE LA DEFENSE DU VAR</b>
-------------------	---

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

POUR : 48  
 CONTRE 1 Alain BOYER

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**COMMERCES ET MARKETING TERRITORIAL**

<b>DEL_22_031</b>	<b>AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE CO FINANCEMENT DEDIEE AU COMMERCE DE PROXIMITE AVEC LA CAISSE DES DEPOTS (CDC) - BANQUE DES TERRITOIRES POUR L'OPERATION CLICK AND SHOP</b>
-------------------	--

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>DEL_22_032</b>	<b>TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCIAL POUR L'ANNEE 2022 - CREATION D'UN TARIF D'ACCES AUX BORNES ELECTRIQUES POUR LE MARCHE ARTISANAL/PRODUCTEURS ET MARCHES A LA JOURNEE DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS PONCTUELLES</b>
-------------------	---

Rapporteur : Yves DIMEGLIO, Conseiller Municipal

POUR : 48  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Alain BOYER  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**RESSOURCES HUMAINES**

<b>DEL_22_033</b>	<b>INSTAURATION DU FORFAIT TELETRAVAIL</b>
-------------------	--

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Madame Cassandra VERANI-LAÏ demande si les agents utilisent leur ordinateur personnel ou si la collectivité leur en fournit.

Madame le Maire répond que la Commune fournit bien des ordinateurs aux agents en télétravail.

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_22_034	<b>DEBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE</b>
------------	---

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU demande si un travail a déjà été effectué avec les représentants du personnel, de plus si cela s'oriente vers un contrat collectif ou labellisé.

Madame Sandra TORRES suggère de souscrire à un contrat collectif afin de ne pas pénaliser les agents en fonction de leur âge et aussi de donner de l'attractivité aux agents sur un tarif préférentiel.

Madame le Maire précise que ce débat est obligatoire et permet justement de prendre en compte des avis avant une décision. Elle ajoute que la collectivité met en place les projets pas à pas.

Madame Sophie ROBERT informe que des débats ont déjà commencés avec les syndicats et qu'une négociation des contrats sera mise en oeuvre afin d'obtenir la meilleure offre en fonction de la situation financière.

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE DU DEBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE**

**ADMINISTRATION GENERALE**

DEL_22_035	<b>RAPPORT 2021 SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES</b>
------------	--

Rapporteur : Cheikh MANSOUR, Adjoint au Maire

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DU RAPPORT 2021 SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

	<b>DEMANDE D'OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DE MADAME NATHALIE BICAIS, MAIRE DE LA SEYNE-SUR-MER</b>
--	---

Rapporteur : Joseph MINNITI, Adjoint au Maire

**Madame le Maire précise qu'elle devra sortir de la salle et, soumet, au préalable, à l'assemblée la proposition de vote d'élire Monsieur Joseph MINNITI, Adjoint au Maire, doyen de l'assemblée en tant que président de séance pour présenter cette délibération.**

POUR : 43

ABSTENTION(S) : 7 Damien GUTTIEREZ, Olivier ANDRAU, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Bouchra REANO, Dorian MUNOZ

**LE VOTE POUR LA PRESIDENCE DE LA SEANCE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Madame le Maire indique que la délibération la concerne et qu'elle quitte la salle en laissant la présidence à Monsieur Joseph MINNITI.

Une discussion s'engage sur la nature des faits, des précisions sont demandés à Monsieur MINNITI sur le texte qu'il a lu et le projet de délibération envoyé.

Sont intervenus : Monsieur Hakim BOUAKSA, Monsieur Dorian MUNOZ, Monsieur Damien GUTTIEREZ, Monsieur Stéphane LANCELLOTTA et Monsieur Olivier ANDRAU.

Les échanges ont portés sur la distinction entre les mises en cause liées à l'exercice de la fonction de Maire et celles liées à la période antérieure de la campagne électorale.

**Après les échanges, M. MINNITI retire la délibération, afin que sa rédaction soit précisée et qu'elle soit représentée lors de la prochaine séance.**

Madame le Maire reprend la présidence de la séance.

### **VIE DES QUARTIERS**

<b>DEL_22_036</b>	<b>MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES CONSEILS DE QUARTIER</b>
-------------------	---

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Madame Basma BOUCHKARA demande quels sont les modifications apportées au règlement.

Madame le Maire répond que la collectivité souhaite relancer les conseils de quartier et les conseils citoyens (procédure plus longue) afin d'avoir des retours approfondis de chaque quartier et soumettre des propositions.

POUR : 46  
 CONTRE 3 Basma BOUCHKARA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **EDUCATION / ENFANCE / JEUNESSE**

<b>DEL_22_037</b>	<b>CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LA REGION ACADEMIQUE - APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ELEMENTAIRES</b>
-------------------	--

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA annonce que son groupe votera favorablement et est ravi de cette étape mais regrette que les écoles seynoises aient beaucoup d'écarts de progression dans ce domaine à la différence des villes voisines.

Madame le Maire répond que la collectivité a bien conscience de ce retard et met tous les moyens possibles pour y remédier.

POUR : 48  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Véronique LEPORTOIS

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**INTERCOMMUNALITE**

DEL_22_038	<b>CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL - RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE</b>
------------	--

Rapporteur : Cheikh MANSOUR, Adjoint au Maire

Monsieur Hakim BOUAKSA prend la parole afin d'évoquer une manifestation des enseignants et des élèves du collège Wallon en février pour dénoncer les problèmes rencontrés, à savoir, les réductions de classes à venir dans l'établissement.

Madame le Maire annonce que suite à cet évènement, la municipalité étant soucieuse de la qualité de l'enseignement dans notre ville, a décidé de recevoir une délégation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DU RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE**

**FINANCES**

DEL_22_039	<b>RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - EXERCICE 2022 - BUDGETS DE LA COMMUNE</b>
------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Après une présentation par power point des grandes lignes de projet du budget, il est proposé à l'assemblée communale de débattre sur les orientations de 2022.

Sont intervenus au débat : Monsieur Olivier ANDRAU et Monsieur Stéphane LANCELLOTTA notamment sur les dépenses de personnel et d'investissement.

**Le Conseil Municipal prend acte de la bonne tenue du débat sur les orientations budgétaires (pour les budgets Principal et de la Régie des Transports) de la Commune pour l'exercice 2022.**

POUR : 40  
 CONTRE 2 Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU  
 ABSTENTION(S) : 7 Bouchra REANO, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC ET FONCIER**

DEL_22_040	<b>BILAN DES ACQUISITIONS OPERÉES PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA (EPF PACA) SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL EN 2021</b>
------------	---

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

POUR : 40  
 ABSTENTION(S) : 9 Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**



Madame le Maire rend compte des Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (DEC\_22\_008 à DEC\_22\_030) dont la liste est jointe au présent compte rendu.

Monsieur Damien GUTTIEREZ demande en quoi consiste la décision n°DEC\_22\_017.

Madame le Maire répond qu'il s'agit de la création d'un tarif dans la régie pour le produit de la vente des billets du tour Cycliste du Var et des Alpes Maritimes 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 19h40.

La Seyne-sur-Mer, le **21 MARS 2022**



**Nathalie BICAIS**  
**Maire de La Seyne-sur-Mer**  
**Vice-Président du Conseil Départemental du Var**  
**Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée**



Le CD audio d'enregistrement intégral des débats est adressé aux responsables de groupes et disponible, pour consultation, dans les locaux du service documentation, 6ème étage de l'Hôtel de Ville.

**COMpte-REndu DES DECISIONS DU MAIRE**

(prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NUMERO	OBJET
DEC_22_008	REGLEMENT DE FRAIS D'HUISSIER – S.C.P. BOLLENGIER-STRAGIER LUC ET SAGLIETTI STEPHANIE
DEC_22_009	MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES "BOUTIQUE LA SEYNE"
DEC_22_010	CONTENTIEUX - COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE – REQUETE 21MA01549 MADAME NIEL ANNICK C/COMMUNE DE LA SEYNE-SUR-MER - APPEL DU JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON - HABILITATION A ESTER EN JUSTICE - DESIGNATION D'AVOCAT
DEC_22_011	MISE AUX NORMES ET REHABILITATION DE TROIS SITES DE RESTAURATION SCOLAIRE – TRANCHE 3 : CUISINE SATELLITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (DSIL) 2022
DEC_22_012	ACCEPTATION DU DON DE MONSIEUR CONCHARD
DEC_22_013	ACHAT DE TROIS VÉHICULES LÉGERS D'OCCASION - ARRET DE LA PROCEDURE
DEC_22_014	FOURNITURE ET POSE DE RÉCIFS ARTIFICIELS DANS LE CADRE DU SENTIER SOUS-MARIN À LA PLAGE DE LA VERNE DE LA COMMUNE - MARCHE AVEC LA SOCIETE "SEABOOST"
DEC_22_015	CONVENTION D'OCCUPATION PONCTUELLE A INTERVENIR AVEC LE "CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DEPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS PAR LES VIRUS DE L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE ET DES HEPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (CEGIDD) GERE PAR LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE TOULON LA SEYNE (CHITS)" POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN BUREAU AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE
DEC_22_016	VENTE D'OBJETS PROMOTIONNELS #LA SEYNE VOUS SOURIT - CREATION ET FIXATION D'UN NOUVEAU TARIF : VENTE DE PLACES POUR L'ARRIVÉE DU TOUR DU VAR ET DES ALPES-MARITIMES
DEC_22_017	MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES "BOUTIQUE LA SEYNE"
DEC_22_018	TRAVAUX DE REFECTION DE LA CALE DE DE MISE A L'EAU, PLAGE DE LA VERNE - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL REGIONAL SUD PACA
DEC_22_019	MISE AUX NORMES ET REHABILITATION DE TROIS SITES DE RESTAURATION SCOLAIRE - TRANCHE 3 - CUISINE SATELLITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL REGIONAL SUD PACA DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (FRAT) 2022

NUMERO	OBJET
DEC_22_020	MARCHE DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE DÉBROUSSAILLEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS DANS LES PROPRIÉTÉS COMMUNALES PASSE AVEC LA STE ID VERDE
DEC_22_021	SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES "BIBLIOBUS"
DEC_22_022	SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES "BIBLIOTHEQUE CLOS SAINT-LOUIS"
DEC_22_023	SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES "MEDIATHEQUE ANDREE CHEDID"
DEC_22_024	SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES "BIBLIOTHEQUE PIERRE CAMINADE"
DEC_22_025	TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNÉE 2022 NE REVÊTANT PAS UN CARACTÈRE FISCAL AU SENS DE L'ARTICLE L.2331-4 6° ET 8° CGCT TERRASSES – ÉTALAGES – VENTES AU DÉBALLAGE
DEC_22_026	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL SIS LA PRESENTATION BATIMENT C - 131 ALLEE EMILE PRATALI – 83500 LA SEYNE-SUR-MER REFERENCE N° 1191 0159 PAR L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT "TOULON HABITAT MEDITERRANEE " AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA SEYNE-SUR-MER
DEC_22_027	CONVENTION D'OCCUPATION PONCTUELLE A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNE DE LA SEYNE-SUR-MER ET MONSIEUR MARCOS LOZANO MERCHAN, ARTISTE PEINTRE, POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DES LOCAUX DE L'ANCIENNE CRÈCHE JOSETTE VINCENT
DEC_22_028	MISE AUX NORMES ET REHABILITATION DE TROIS SITES DE RESTAURATION SCOLAIRE – TRANCHE 3 : CUISINE SATELLITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DEC_22_029	PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PARAPHARMACEUTIQUES ET MATERIEL MEDICAL ET DE PREMIER SECOURS EN 3 LOTS - LOT N° 1 : FOURNITURES ET LIVRAISON DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE A INTERVENIR AVEC "LA PHARMACIE ROURE"
DEC_22_030	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 11-2017